



UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DE PENSIONNÉS ET RETRAITÉS  
(UIS de PeR.) DE LA FÉDÉRATION SYNDICAL MONDIAL (FSM).

**POUR LES RESPONSABLES DES SECRÉTARIATS DE L'UIS DE PeR DE LA FSM**

Camarades Secrétaires d' :

**Organisation ; Finances ; Santé et Sécurité Sociale ; Propagande ; Genre ; Formation Syndicale.**

Camarades nous nous adressons à vous afin de tous ensemble pouvoir mettre en fonctionnement les accords du Congrès fondateur de notre UIS, qui eut lieu à Barcelone (Espagne) le 6 février 2014.

Les statuts que nous approuvions à ce moment précisent :

**Article 26-** Les personnes Secrétaires d'organisation, finances, santé et sécurité sociale, propagande, genre et formation syndicale, auront les attributions et facultés suivantes:

**Article 26-1-** Le Secrétaire ou la Secrétaire d'Organisation: a) Développer le programme organisationnel et d'affiliation de l'UIS de PeR; b) Informer sur les demandes d'adhésions et de résiliation ainsi que sur le suivi des différentes structures; c) Coordonner les activités des Secrétaires Régionaux.

**Article 26-2-** Le Secrétaire ou la Secrétaire de Finances: a) Être responsable du fonctionnement économique de l'UIS de PeR; b) Promouvoir des initiatives pour réunir des fonds économiques pour l'UIS de PeR; c) Autoriser le mouvement de fonds en coordination avec le Secrétaire Général; d) Informer le Secrétariat des activités réalisées; e) Informer le Congrès Syndical Mondial du bilan économique de l'UIS de PeR;

**Article 26-3-** Le Secrétaire ou la Secrétaire de Santé et Sécurité Sociale: a) Réaliser des études sur la santé et d'autres sujets qui concernent aux personnes pensionnées et retraitées, ayant en considération la variable « sexe » ; b) Réaliser des études liées à la protection de l'environnement; c) Réaliser des études et promouvoir des actions en défense de la sécurité sociale; d) Informer le Secrétariat des activités réalisées; e) Coordonner le travail avec les responsables régionaux.

**Article 26-4-** Le Secrétaire ou la Secrétaire de Propagande: a) Divulguer les campagnes accordées dans les organes dirigeants de l'UIS de PeR; b) Rendre compte des activités réalisées; c) Promouvoir la solidarité de classe avec toutes les organisations syndicales en lutte.

**Article 26-5-** La Secrétaire de Genre: a) Veiller pour les droits à l'égalité des chances pour les pensionnaires et retraitées ; contre toute discrimination dans leurs droits et

dignité de leur réalité quotidienne, et pour favoriser des initiatives à fin de faire disparaître la division du travail par rapport au sexe ; b) Stimuler des initiatives afin de développer la prise de conscience pour finir avec le machisme, mais aussi pour défendre les droits des femmes et pour l'égalité de genre; c) Promouvoir des actions de lutte face à toute forme de discrimination et violence envers les femmes; d) Développer des campagnes de luttes et de solidarité en défense des droits des femmes ; c) Promouvoir des initiatives pour stimuler des rapports de solidarité et collaboration entre les sexes, face aux actuelles relations d'oppression et hiérarchisation.

**Article 26-6-** Le Secrétaire ou la Secrétaire de Formation Syndicale: a) Préparer toute sorte d'initiative ou activité pour la formation syndicale; b) Coordonner ces activités avec celles qui promeuvent les Secrétariats Régionaux; c) Aider aux tâches de formation de la FSM.

À cause de l'acuité de la lutte des classes nous devons commencer le plutôt les tâches recommandées par le Congrès aux différents secrétariats ; en échangeant toute correspondance utile pour vos tâches, soit entre vous, mais également avec les signataires de cette lettre.

La première chose que nous vous proposons c'est rédiger un **PLAN DE TRAVAIL GÉNÉRAL, pour chaque secrétariat, pour les 5 ans** d'exercice de votre responsabilité. Ainsi **qu'un Plan Concret pour la première année.**

Ces plans vous devez les envoyer par courrier électronique au Secrétariat Général. Tous les membres de la direction de l'UIS nous pourrons échanger nos opinions par rapport à ces plans par courrier électronique. Et à partir de ce moment-là on passera à les appliquer.

**Dans la prochaine réunion de la direction de l'UIS de P et R, prévue pour le mois de mars 2015 à Bahreïn,** nous aurons l'occasion de réaliser un premier bilan de votre travail, et d'approuver le Plan pour la deuxième année d'exercice de votre responsabilité.

Les signataires de cette lettre nous restons à votre disposition afin d'aider au succès de votre travail collectif.

¡NOUS ATTENDONS VOS NOUVELLES !

Salutations internationalistes et de classe.

Avril, 2014.

Dimos Koumpouris



Président

Quim Boix



Secrétaire Général

de l'UIS (UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS) de Pensionnés et Retraités (P et R) de la FSM

<http://www.wftucentral.org/?language=fr>  
<http://www.pensionistas.info/web/fr>